



mission patrimoine religieux

## 14<sup>e</sup> Bulletin

### MOT DE LA PRÉSIDENTE

SOEUR MARIE-BERTHE BAILLY, S.C.I.M.



Heureuse de vous présenter, le 14<sup>e</sup> Bulletin de Mission patrimoine religieux. Vivons ensemble une Résurrection évidente, chargée des fleurs du printemps 2008 avec tout ce qu'elles comportent de symbolisme : vie, sainteté, santé et réalisations multiples.

Notre Bulletin se veut un prélude intéressant à un 2008 efficace, surtout au plan du patrimoine immatériel.

#### AU-DELÀ DU VISIBLE !

Voilà le thème de notre colloque 2008. Ne cadre-t-il pas bien avec nos réalisations présentes et futures ?

Mission patrimoine religieux est heureuse de se joindre aux festivités de Québec, en ce 400<sup>e</sup> de sa fondation. Les Sœurs de la Charité de Québec, comme en 2001, nous recevront encore une fois chez elles, ce 23 mai 2008.

Que recèle notre Bulletin? – Il nous entretient des nouvelles qui marquent la vie MPR : activités variées, analyse des statuts et règlements, attristants décès, préliminaires au projet d'inventaire, site Web... et multiples perspectives d'avenir.

Donnons-nous rendez-vous à Québec pour le prochain colloque. Bonne lecture et à bientôt !

Sœur Marie-Berthe Bailly,  
présidente

### DANS CE NUMÉRO :

Les grandes lignes d'une journée de réflexion tenue le 15 janvier 2008	2
Informations sur le colloque 2008 de Mission Patrimoine Religieux	3
Projet pilote d'inventaire du patrimoine immatériel	4
Avancement du site web de Mission Patrimoine Religieux	6
Décès de M. Marcel Lapointe, s.j.	7
Décès de sœur Marie Lemire, s.g.m.	7
Hommage à sœur Marie Lemire, s.g.m.	8

## LES GRANDES LIGNES D'UNE JOURNÉE DE RÉFLEXION TENUE LE 15 JANVIER 2008

SŒUR MARIE-BERTHE BAILLY, S.C.I.M., PRÉSIDENTE DE MISSION PATRIMOINE RELIGIEUX

Le 15 janvier dernier, le Conseil d'administration s'est réuni pour réfléchir sur la nécessité de changer un point important des Statuts et Règlements.

Auparavant, dans le même but, Sœur Lucille Côté, Sœur Flore Savignac et Frère André Forget s'étaient rencontrés à Montréal : ils nous ont fourni un précieux document en ce sens.

À Trois-Rivières, Madame Christine Cheyrou anciennement de notre CA s'est jointe à nous, pour cette étude.

Suite au colloque de 2007, portant sur la relève, nous avons découvert que notre Conseil d'administration avait aussi besoin de se mettre à jour :

Nous lisons au point 8.1 de nos Règlements :

*« Le Conseil d'administration est formé de 11 membres dont huit (8) sont élus parmi les membres des Congrégations religieuses (1.1.1.), et trois (3) membres institutionnels à but similaire (1.1.2. et 1.1.3.). Le MANDAT, d'une durée de trois ans, est renouvelable une fois; exceptionnellement, une prolongation peut être accordée »*

Nous réfléchissons sur la situation de nos différentes communautés ; il est actuellement difficile de demander davantage à certains de nos religieux (qui cumulent des charges assez lourdes) d'entrer dans nos rangs, car les effectifs de nos institutions diminuent d'année en année.

De plus, le colloque 2007 nous invitait à transmettre notre patrimoine à cette relève. Pourquoi ne serions-nous pas les premiers à donner l'exemple ?

Après mûres réflexions, nos discussions avancent le nombre de six religieux et cinq laïcs, ce que nous considérons comme raisonnable.

*« ...11 membres dont six (6) sont élus parmi les membres religieux (1.1.2 et 1.1.3) et dont cinq sont choisis parmi les membres institutionnels à but similaire (1.1.2 et 1.1.3) ou sont cooptés. Le nombre de membres cooptés toutefois ne peut dépasser deux (2) ».*

Une personne compétente peut être nommée par le CA comme

**Une assemblée générale spéciale au colloque 2008 présentera une proposition de changement aux statuts et règlements de Mission patrimoine religieux.**

personne cooptée par l'un ou l'autre des membres du dit CA.

Cette réflexion sera entérinée ou non, lors de notre assemblée générale spéciale au tout début de notre assemblée de la fin d'avant-midi, au colloque 2008.

Sœur Marie-Berthe Bailly  
Présidente

## 13<sup>E</sup> COLLOQUE DE MISSION PATRIMOINE RELIGIEUX

« AU-DELÀ DU VISIBLE »

Le 23 mai prochain, le colloque annuel de Mission Patrimoine Religieux se tiendra à la maison mère des Sœurs de la Charité de Québec. La transmission du *sens* de notre patrimoine religieux sera au cœur des réflexions et des interventions lors de ce 13<sup>e</sup> colloque. Comment transmettre notre héritage dans la société d'aujourd'hui ? « Au-delà du visible » ? Nous espérons vous rencontrer lors de cette journée à Québec; c'est un rendez-vous pour tous ceux et celles qui s'intéressent à notre patrimoine religieux.

08 h 15	ACCUEIL ET INSCRIPTION Maître de cérémonie M. Fabien Caron	11 h 30	REPAS
09 h 00	<b>Mot de bienvenue</b> Sœur Marie-Berthe Bailly, présidente de MPR <i>Objectifs de la journée</i>	13 h 00	<b>Assemblée spéciale et assemblée générale</b> pour les membres seulement
09 h 15	<b>Conférence d'ouverture</b> Dr Harry Grantham, psychiatre <i>Le patrimoine immatériel</i>	13 h 45	<b>Départ pour le Musée de l'Amérique française</b> (autobus nolisé)
10 h 00	<b>Réactions des participant(e)s</b>		<i>Visite de l'exposition</i>
10 h 15	PAUSE	15 h 45	<b>Retour à la Maison généralice</b> (autobus nolisé)
10 h 30	<b>Projet d'inventaire du patrimoine immatériel</b> Mme Michèle Paradis, ethno-muséologue M. Mathieu Tremblay, ethnologue Mme Louise St-Pierre, ethnologue	16 h 15	<b>Plénière</b>
11 h 15	<b>Présentation de l'exposition sur François de Laval</b> M. Dany Brown, chargé de projet Musée de l'Amérique française	16 h 45	FIN DU COLLOQUE

## RÉALISATION DE LA PHASE PRÉPARATOIRE À L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE RELIGIEUX IMMATÉRIEL

MICHÈLE PARADIS, ETHNO-MUSÉOLOGUE

C'est en décembre dernier que je déposais officiellement mon rapport suite à la réalisation de la phase préparatoire de l'inventaire du patrimoine immatériel. Je me permets, de situer le contexte et d'en faire ici un résumé.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine mettait sur pied une Commission parlementaire consacrée à l'avenir du patrimoine religieux du Québec. Suite à la tenue des audiences, cette Commission parlementaire déposait, en juin 2006, ses recommandations dont la 7<sup>ième</sup> suggérait de procéder le plus rapidement possible à l'inventaire du patrimoine religieux immatériel.

Du même souffle, le Ministère invitait la Chaire de recherche en patrimoine ethnologique de l'Université Laval à présenter un projet afin de répondre le plus adéquatement et rapidement possible à cette recommandation. La Chaire de recherche sollicitait Mission patrimoine religieux pour participer au

projet et réaliser la phase préparatoire de cet inventaire.

Suite à l'entente intervenue entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, la Chaire de recherche en patrimoine ethnologique de l'Université Laval et Mission patrimoine religieux, cette dernière autorisait, en août dernier, le début de la première étape, intitulée « Phase préparatoire »

Cette phase préparatoire consistait à établir un premier contact et de présenter le projet d'inventaire aux congrégations catholiques membres et non membres de Mission patrimoine religieux; identifier les porteurs de mémoire susceptibles d'accorder des entrevues et en déterminer le nombre; relever les noms de certains laïcs qui, ayant joué un rôle important auprès des congrégations catholiques, pourraient éventuellement faire également l'objet d'entrevues; identifier les sujets d'entrevues en tenant compte de la méthodologie élaborée par la Chaire et des spécificités propres à chaque congrégation religieuse lesquelles découlent principalement de leur mission.

Je veux exprimer ma profonde gratitude et notre reconnaissance à la présidente de Mission patrimoine religieux, sœur Marie-Berthe Bailly pour son appui indéfectible dans le projet ainsi que ma sœur (de sang!) Louise pour son travail dans la préparation et la réalisation des tableaux synthèses qui ont été remis lors du dépôt de mon rapport.

Vingt-six (26) congrégations DIFFÉRENTES ont été rencontrées. Comme je devais tenir compte, pour certaines d'entre elles, de l'existence de provincialats, j'ai dû me rendre à trente et un (31) endroits différents. Deux de ces congrégations rencontrées se sont retirées à la dernière minute, remettant à plus tard leur participation.

J'aurai donc rencontré 291 personnes. Il faudra tenir compte également des deux congrégations de Sherbrooke qu'il faudra rencontrer au cours des premiers mois de l'année 2008. La Chaire de recherche en patrimoine ethnolo-

gique de l'U.L. devra statuer.

Du nombre de congrégations visitées, seulement six (6) sont des congrégations masculines, pour un total de 29 porteurs de mémoire.

Parallèlement à toutes ces rencontres, quelques réunions ont eu lieu avec les responsables de la Chaire, de Mission patrimoine religieux et du Comité de direction de l'inventaire du patrimoine immatériel religieux. Une importante rencontre a également eu lieu avec les supérieurs et les supérieures majeurs des diocèses de Québec et Montréal.

### **Quelques statistiques :**

J'ai déjà mentionné que vingt-six (26) congrégations différentes avaient été rencontrées mais trente et un (31) endroits différents visités dont les sulpiciens de Montréal qui ont été retenus, par la suite, pour le projet pilote.

Il y a 5166 religieux et religieuses dans les 26 congrégations visitées. Je n'ai pas tenu compte des religieux et religieuses vivant en pays de missions.

Quinze (15) endroits visités sur 31 sont situés en régions :

Saguenay, Lac St-Jean, Roberval, Rimouski, Rivière du Loup, Baie St-Paul, Nicolet, St-Hyacinthe, Sherbrooke); neuf (9) à Montréal et sept (7) à Québec.

La moyenne d'âge dans les vingt-six congrégations différentes visitées est de 76 ans

Seulement six (6) congrégations différentes sont masculines et vingt (20) sont féminines.

La présentation sur excel d'un tableau synthèse de la phase préparatoire a été faite et permettra à la Chaire de recherche en patrimoine ethnologique de l'U.L. de modifier, comme elle l'entend, les renseignements s'y trouvant.

La plupart des congrégations rencontrées m'ont parlé de l'importance que l'on accordera au traitement de l'information recueillie. En effet, la diffusion et la valorisation du patrimoine immatériel religieux sur un site WEB semble répondre aux attentes des congrégations face à ce projet. Toutes ont compris que cet inventaire « ne demeurera pas lettre morte ».

Toutes les congrégations,

**Lors de la phase préparatoire à l'inventaire du patrimoine religieux immatériel, 291 porteurs et porteuses de mémoire ont été rencontrés provenant de 26 congrégations différentes.**

sans exception, m'ont répété l'urgence d'agir et même si elles croient qu'il est tard, j'affirme qu'il n'est pas trop tard.

En fait, chaque congrégation rencontrée pourrait faire l'objet d'une recherche approfondie parce que chacune m'est apparue, à toutes fins pratiques, unique.

Enfin, je considère, très humblement, que procéder à l'inventaire du patrimoine immatériel devient, sans aucun doute, la plus belle façon de rendre hommage à ces femmes et ces hommes qui auront joué un rôle trop souvent inconnu et j'ose dire méprisé.

Michèle Paradis

## AVANCEMENT DES TRAVAUX POUR LE SITE WEB DE MPR

PASCALE BERGERON

L'année dernière, Mission Patrimoine Religieux a sollicité l'aide des communautés religieuses afin de réaliser un projet de site web pour l'organisme. Nos communautés religieuses ont répondu à l'appel et ont été généreuses. Quatorze (14) communautés et un organisme ont apporté leur soutien pour un total recueilli de 20 350 dollars. Nous tenons à souligner leur participation et les remercier de leur appui essentiel.

Suite à cette levée de fonds, la firme Orage Communication a été engagée afin de réaliser ce site. Un premier versement de près de 2 000 dollars lui a été versé. Une partie des fonds recueillis ont également permis d'embaucher une secrétaire à raison de 7 heures par semaine afin de soutenir le conseil d'administration pour la réalisation du site web, la rédaction des procès-verbaux des réunions, la mise en page et la publication du bulletin, l'aide à l'organisation du colloque annuel et les envois postaux.

Dans la dernière année, nous nous sommes penchés sur l'information que nous souhaitons partager sur le site. Un comité ad hoc a été formé afin de d'assurer le suivi auprès de la firme et de produire le contenu. Les membres de ce comité sont M. Réal Lévêque, Mme Murielle Gagnon et Mme Pascale Bergeron. Nous souhaitons que le site web soit prêt et mis en ligne au courant de l'année 2008-2009.

Le conseil d'administration a établi les grands thèmes qui y seront abordés :

- Les interventions politiques
- Nouvelles
- Services aux membres (outils, références, formations)
- Comment devenir membre
- Colloque
- Bulletin
- Documents et archives
- Liens (avec les institutions membres et les partenaires)

Afin de rendre le site attrayant, nous désirons créer une banque d'images qui nous permettra de choisir des objets ou des lieux illustrant les sujets traités. Pour ce faire, nous vous invitons à nous fournir des images, libres de droit, de vos plus beaux objets ou de sites représentatifs de votre communauté. Les images (3 images maximum par communauté) devront être accompagnées de leur description (titre de l'œuvre, artiste, bâtiment représenté, nom de la communauté propriétaire).

Une sélection sera faite à partir de cette banque d'images par le comité ad hoc et la firme afin qu'elles s'insèrent bien dans le graphisme du site web et qu'elle soit représentative du patrimoine religieux québécois. Nous ne pouvons donc pas promettre que vos images seront utilisées pour le site web mais cette banque d'image pourra égale-

**La levée de fonds a permis de recueillir 20 350 dollars provenant de 14 communautés religieuses et un organisme.**

ment servir à Mission Patrimoine Religieux à d'autres fins.

Nous sommes confiants que ce site web sera une vitrine attrayante à notre corporation et que les informations qu'il contiendra seront utiles à nos membres.

Vous pouvez envoyer vos fichiers d'images par courriel à : [pascale-bergeron@hotmail.com](mailto:pascale-bergeron@hotmail.com) ou encore par la poste à :

Pascale Bergeron  
2065 rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec)  
H3H 1G6.

Nous vous remercions encore de votre soutien et nous vous tiendrons au courant des développements de ce projet.

## DÉCÈS DU PÈRE MARCEL LAPOINTE, S.J. 1928-2008

Au Centre hospitalier Saint Mary's de Montréal, le 18 février 2008, est décédé à l'âge de 79 ans le Père Marcel Lapointe, s.j., après 55 ans de vie religieuse. Né à Magog, il fit ses études au Séminaire de Sherbrooke et au Collège Sainte-Marie (Montréal), entra chez les jésuites en 1952 et fut ordonné prêtre en 1963. Diplômé de l'École des Beaux-Arts de

Montréal, il fut professeur d'art au Collège Brébeuf et au Gesù - Centre de créativité. Le conseil d'administration de Mission Patrimoine Religieux souhaite offrir toutes ses condoléances et ses prières à ses confrères jésuites et sa famille. Rappelons que le Père Marcel Lapointe, s.j. fut membre du conseil d'administration de MPR à ses débuts et que c'est à lui que l'on doit notre sigle MPR..



## DÉCÈS DE SŒUR MARIE LEMIRE, S.G.M. 1923-2008

EXTRAIT DE LA VIGILE DE PRIÈRE AUPRÈS DE SŒUR MARIE LEMIRE

C'est à St-François dans le Comté de Montmagny au Québec que le 8 juin 1923 est née notre chère sœur Marie. Baptisée le 13 juin suivant, elle reçoit les noms de Marie Marguerite Lucienne. Lucienne sera son nom. Devenue religieuse, elle s'appellera Marie. Elle est la 17<sup>e</sup> d'une famille de 18. En se mariant, Ovide Lemire et Adèle Pelletier étaient bien d'accord pour que la ferme sur laquelle ils s'établissaient ne reste pas déserte. Un fait plus éloquent que des paroles fait connaître la vie chrétienne de ce couple. Un mère décède à la naissance de son 9<sup>e</sup> enfant - le couple Lemire propose alors l'adoption de cette enfant qui sera la 19<sup>e</sup> à leur foyer. Pierrette est son nom et ce soir, elle est parmi nous seule survivante de cette maisonnée débordante d'amour.

En 1929, on quitte St-François pour Montréal. C'est à la paroisse Notre-Dame du Rosaire que Lucienne fait sa première communion. À l'école du même nom, elle entreprend sa formation académique, formation qu'elle continuera au Juvénat des Sœurs Grises de Montréal. Et c'est l'appel au grand « oui » qu'elle prononce à l'âge de 24 ans, en l'année 1947, se liant au Seigneur par des vœux perpétuels dans la Congrégation de Mère d'Youville. Dieu s'était

déjà choisi deux prêtres dans cette famille : Georges chez les Pères Rédemptoristes et Marius chez les Pères des Saints Apôtres.

Après sa profession, sœur Marie se prépare à devenir infirmière en suivant le cours à l'Hôpital Notre-Dame. En 1947, après sa graduation, commence un voyage missionnaire qui nous fait penser aux courses de l'apôtre Paul. Ce dernier bâtissait des communautés chrétiennes. Sœur Marie, ayant bénéficié d'une formation spéciale pour l'administration des hôpitaux à l'Université de Saskatoon, se révèle une administratrice très qualifiée. Suivons-la au Grand Nord Canadien : Akla-vik, Fort Providence, Fort Smith, Fort Simpson. En 1968, des services d'autorité la réclament à Fort Smith. Elle sera tour à tour, supérieure locale, assistante provinciale et supérieure provinciale. De nouveau, l'influence de soeur Marie déborde notre Congrégation. Elle s'est rendu compte que la sauvegarde du patrimoine devenait problématique dans plusieurs congrégations. Son amour de l'histoire et son respect du patrimoine la firent rencontrer d'autres personnes très intéressées à la cause. En 1995, naissait « Mission Patrimoine Religieux » dont le but est la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine religieux. Sœur Marie fut la première présidente de cet organisme.

Cet itinéraire de notre chère sœur , quoi-

que très impressionnant, nous semble incomplet. Il suffit cependant pour présenter les grands traits de sa personnalité. Sœur Marie était une femme vivante, ouverte aux connaissances et d'un dévouement sans bornes. Une femme joyeuse, rassembleuse. Elle aimait profondément sa famille et sa congrégation. Femme de foi et de prière, elle était douée pour conduire et capable d'obéir. Sœur Lemire était une grande dame, mais en l'approchant, sa simplicité nous faisait presque oublier qu'elle avait été détentrice de la médaille de l'Ordre du Canada en 1969 et de la médaille du Jubilé d'or de Sa Majesté la Reine Élisabeth II, en 2002.

Le 20 janvier, notre sœur Lemire est partie à la rencontre de Celui qui lui faisait signe dans son cœur si malade. C'était avant l'aurore du dimanche, jour du Seigneur ressuscité. C'était aux premières heures de la grande semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens.

Sœur Marie, rassembleuse, femme d'unité, même si tu avais choisi le jour de ton départ, tu n'aurais pu mieux choisir ! Nous t'en prions, continue de nous rassembler. Et grand merci.

## ENTRETIEN DONNÉ PAR SŒUR MARIE LEMIRE, S.G.M.

En hommage à sœur Marie Lemire, première présidente du Conseil d'administration de 1995 à 1997, nous reproduisons dans ce bulletin le message qu'elle nous a transmis lors du premier colloque de Mission Patrimoine Religieux, le 10 avril 1996.

Distingué-e-s invité-e-s

Chers Collaborateur, collaboratrices,

Dans ce mot que je vous adresse, je veux couvrir rapidement les étapes vécues dans le passé, ce que nous vivons présentement et sans vouloir décrocher les étoiles et les planètes pour y découvrir ce qui nous attend, je vous parlerai de la vision de ce qui se dessine devant nous.

### LE PASSÉ

Un jour Jacques, l'apôtre, écrivait une admonition à un de ses disciples (Jc 2,18) et il disait :

« Toi tu as la foi et moi j'ai les œuvres. Montre-moi ta foi sans les œuvres; Moi c'est par les œuvres que je te montrerai ma foi ».

C'est cette foi qui a fait mouvoir une cohorte de femmes et d'hommes les incitant à traverser les mers pour un pays hostile et à s'engager dans les services d'éducation, de santé et sociaux et ce, dès les débuts du développement des bourgades, des forts et des villages. Dans un passé moins lointain des jeunes gens et des jeunes filles ont porté le flambeau de leurs maîtres pour continuer à servir dans des services similaires ici ou dans des pays éloignés; cela s'est poursuivi depuis plus de trois siècles.

Cette foi, nous le constatons, ne s'est pas limitée en pieuses paroles ou à des discussions théologiques plus ou moins stériles, mais cette, foi, dis-je, s'est concrétisée en œuvre d'enseignement, en travail très concret des religieuses, religieux, ayant une foi à toute épreuve, cons-

ciants ou non de bâtir une nation... Ils ont laissé derrière eux d'innombrables preuves de leur enracinement dans des œuvres qui leur survivent en sol québécois.

Chers amis, c'est ce dépôt précieux que vous et moi avons la mission de sauver et de conserver. Qu'ils soient des preuves irréfutables de l'existence des religieux et des religieuses ici au Québec, communautés du 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles ou d'un passé relativement récent ici ou ailleurs, du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Ces objets humbles et glorieux à la fois, parlent fort de la pauvreté que les premiers et premières missionnaires ont été appelés à vivre : ici, c'est la créativité qui leur a fait surmonter la pénurie de matériaux de travail; là, l'entrain et la joie profonde que les premières infirmières ont déployés pour le soin des malades et les secours à leur apporter malgré les difficultés héroïques auxquelles elles ont eu à faire face, bref, les preuves tangibles sont là. Chaque communauté a son histoire qu'elle doit raconter aux générations présentes et à venir, puisque ce sont leurs origines.

Madame Nicole Deutsch-Laframboise, celle-même qui a fait l'inventaire des trois communautés de Montréal pour le Réseau Canadien d'Information sur le Patrimoine démontrait dans sa thèse de Maîtrise à l'Université de Montréal, en 1995 (p.50) l'importance pour l'ensemble de la population québécoise de conserver les collections ayant appartenu aux communautés. Je cite :

« Il est important de voir aussi que l'ensemble de ces biens communs,

que constituent les collections religieuses, représente une « **richesse transmissible** » du patrimoine et ne se limite pas aux seules œuvres d'art telles que les sculptures et les peintures. Il s'étend bien davantage à tous les objets en usage (mobilier, costume, objet domestique, objet de culte, etc.) dans la communauté et qui ont marqué de façon indéniable la vie et l'histoire de celle-ci. Ces objets témoignent non seulement des traditions et coutumes de la vie religieuse, **mais aussi du savoir et du savoir-faire des membres de la congrégation**. Les communautés religieuses détiennent une partie importante de notre mémoire collective.

Aussi, si ces « **objets témoins** » sont conservés et documentés convenablement, ils rappelleront aux générations futures, le rôle et la contribution sociale des congrégations religieuses au Québec. »

Et nous avons là le tissage d'une toile historique, vivante, actuelle et merveilleuse.

### LE PRÉSENT

Parallèlement depuis 1993, cinq communautés religieuses ont opté pour l'inventaire informatisé de leur collection respective. C'est grâce au projet de l'Accord Canada-France que nous avons pu obtenir l'aide financière et l'expertise du Réseau Canadien d'Information sur le Patrimoine si nous avons pu mener à bonne fin ces inventaires.

Quel est notre rôle à nous, au tournant de cette page d'histoire ?



Nous avons été mandatés par nos supérieurs : « pour voir ce qu'il y aurait à faire » afin de sauvegarder ce passé qui crie très fort. On ne peut tout de même pas laisser engloutir ces preuves irréfutables à l'effet que des religieux, religieuses ont transmis une éducation raffinée à la jeunesse québécoise, depuis près de trois siècles; on ne peut laisser dans l'oubli que les soins de santé ont été assumés par des religieuses à un coût qui fait encore rougir, à tour de rôle, les gouvernements en place; et on ne peut taire que ce sont encore les communautés religieuses qui ont dispensé les services d'accueil des laissés-pour-compte, des vieillards seuls ou démunis pour ne pas dire abandonnés.

Aujourd'hui, cela veut dire quoi ?

Nous sommes, vous le réalisez bien, à la jonction de notre histoire religieuse où le constat lucide est de tout nécessité, pour ne pas dire de tout évidente, de savoir : « QUI VA GÉRER ET COMMENT SERONT GÉRÉS » nos biens culturels dans un certain nombre d'années, et par surcroît, pas très loin dans le futur ? C'est pour tenter de trouver une réponse à ce dilemme que nous nous sommes regroupé afin de réfléchir, prévoir, établir des objectifs, clarifier des situations actuelles de notre patrimoine global, promouvoir des lignes d'action, nous engager dans des projets pilotes pour finalement passer à l'action pour la conservation de ce patrimoine.

C'est toute notre histoire qui est enchâssée dans cet héritage religieux, il nous faut le conserver à tout prix. Du moins une grande partie de ces collections. La question n'est donc plus : Devons-nous conserver ces témoins du passé, mais comment et où les conserver ? Dans un grenier ? Dans une ré-

serve ? Dans une galerie d'exposition ?

Nous sommes les responsables de la démarche; ne remettons pas à plus tard ni à d'autres, le soin de le faire. Nous avons beaucoup investi en temps, en énergie, en argent et en personnel pour faire un inventaire aussi complet que possible, et nous avons vu que la tâche n'est pas si facile, il ne faudrait donc pas perdre les bienfaits de cet exercice.

La réflexion se voulant lucide et réaliste a suscité la création d'un comité qui s'est donné pour objectif, la sensibilisation de l'ensemble des communautés à la sauvegarde de notre patrimoine. Depuis plus de quatre ans, dis-je, ce comité regarde nos collections d'histoire religieuse pour ne pas dire notre « histoire d'amour » et il se dit : QUE FERONS-NOUS ENCORE ?

## LE FUTUR

Que ferons-nous maintenant ? Il n'y a pas de réponse facile...

Nous formons une corporation et elle recevra dans quelques instants le mandat de réfléchir et de suggérer des solutions à moyen et à long terme. Elle devra agir avec audace, sans crainte, mais toujours avec discernement et liberté.

Le Ministère de la Culture et des Communications a été saisi de toute la question et veut dans un partenariat cohérent, aider à la conservation d'objets artistique, religieux et riches en histoire, sinon toujours en beauté et en valeur marchande.

Je remercie le Ministère qui a compris que même si l'histoire se répète, comme disent certains, cette histoire qui a traversé trois siècles, ne se répétera plus... du moins pas de la même façon.

Plus tard sera peut-être trop tard...!

Si cela voulait dire que nous de-

vrons nous départir de certains éléments de nos collections pour les confier à des musées sûrs; si cela voulait dire que nous devons mettre des argents pour constituer une réserve commune afin d'y déposer le fonds des collections; alors que sommes-nous prêts à faire dans un avenir prochain ?

C'est alors que le nouveau conseil de la Corporation MISSION PATRIMOINE RELIGIEUX, que nous élirons dans quelques minutes aura un rôle et des fonctions déterminés. Ce Conseil d'administration devra initier les recherches, les démarches nécessaires afin d'arriver à conserver selon les normes muséologiques les objets historique, artistiques et religieux dans leur travail. Le Conseil d'administration devra proposer à l'ensemble des communautés, des tentatives de solution. Certes, il ne faut pas agir d'une façon irrationnelle mais il faut le faire pendant qu'il est encore temps.

Dans le cas où une communauté, hommes ou femmes, ne pourrait plus assumer la conservation de son patrimoine, la nouvelle corporation pourra être sollicitée à participer à trouver une solution le cas échéant.

Que ferons-nous en l'an 2000 ? Théoriquement, qu'en pensez-vous ? Qu'elles sont vos projections pour l'après l'an 2000 ?

Pratiquement, comment allons-nous continuer ?

En terminant, j'adresse un profond merci à l'équipe de travail qui m'a secondée de près ou de loin depuis les tout débuts. Un merci très spécial à Sr Flore Savignac, secrétaire efficace, hors-pair qui fut la cheville ouvrière de nos assemblées et surtout de l'obtention de notre Charte.

À vous tous et toutes, je dis un vibrant merci d'avoir aidé à faire avancer le dossier et qui ont participé aux rencontres.



*Le prochain bulletin de Mission Patrimoine Religieux vous parviendra au courant de l'été et contiendra les Actes du colloque du 23 mai 2008.*

*En attendant, nous vous souhaitons une excellente saison estivale et de très bonnes vacances.*

*Au plaisir de tous se rencontrer le 23 mai, à la maison mère des Sœurs de la Charité de Québec*